

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 6

Artikel: Rapports officiels français sur la campagne d'Italie en 1859 : service des télégraphes
Autor: Lair, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-329092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

réjouir des triomphes auxquels il ne leur a pas été donné de concourir les armes à la main, et s'associer aux joies ainsi qu'à la reconnaissance de la patrie.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon profond respect.

*Le vice-amiral, sénateur, commandant en chef
l'escadre de la Méditerranée,
ROMAIN DESFOSSÉS.*

Notice sur le service télégraphique de l'armée d'Italie.

Dans les premiers jours de mai, S. Exc. le maréchal ministre de la guerre fit la demande à son collègue de l'intérieur d'un service télégraphique pour l'armée d'Italie.

La direction de ce service fut confiée à M. Lair (Clément), inspecteur général de 2^e classe.

Ce fonctionnaire partit de Paris le 16 mai, avec :

- 5 inspecteurs;
- 4 directeurs de station;
- 12 stationnaires;
- 28 surveillants;

et rejoignit, le 22, le grand quartier-général à Alexandrie.

Le temps et l'expérience manquant pour créer un matériel spécial qui pût faciliter les opérations d'une mission sans précédent, M. le directeur de l'administration avait en toute hâte réuni à Lyon, Avignon et Marseille, environ 3000 poteaux de six mètres de longueur, les plus légers qu'il avait pu trouver dans ses dépôts, et les avait remis à l'administration de la guerre avec 5000 kilogrammes de petit fil de fer, bon nombre d'isolateurs en porcelaine, des outils de construction, des piles électriques et des appareils de transmission (système Morse), disposés de façon à être aussi portatifs que possible.

Tout ce matériel, débarqué à Gênes, fut en quelques jours réuni à Alexandrie par les soins du chef de la mission, avec 2000 perches légères de 4^m,50 de hauteur qu'il s'était empressé de faire confectionner à Gênes, lorsqu'il avait appris que les Sardes et les Autrichiens possédaient un matériel de lignes volantes dont ils attendaient les plus heureux résultats, qui ont été loin de se réaliser. M. l'intendant général mettait alors à la disposition du service télégraphique 14 voitures du train auxiliaire qui, quoique bien insuffisantes, ont été d'un grand secours pendant toute la campagne. La mission a dû pourvoir à l'insuffisance de ces moyens de transport par des réquisitions. C'est ainsi également que, pour la plantation des poteaux, elle s'est procuré, mais toujours avec bien de la peine et après avoir perdu à ce soin un temps bien précieux, des travailleurs qu'elle payait fort cher.

Le personnel fut organisé en trois brigades :

Les deux premières étaient chargées de constructions; la troisième de la consolidation des lignes; de leur surveillance et de leur entretien, ainsi que de l'organisation des convois de matériel, destinés à approvisionner les constructeurs.

Les premières étaient commandées chacune par un inspecteur de 1^{re} classe, ayant sous ses ordres :

- 1 inspecteur adjoint;
- 6 surveillants;
- 2 stationnaires munis de leurs appareils de transmission;
- 7 voitures du train auxiliaire chargées du matériel de ligne.

La troisième brigade se composait d'un inspecteur, d'un directeur de station et de quelques surveillants, chargés d'escorter les convois de matériel, et enfin de tout le personnel chargé du service des stations ouvertes et de l'entretien des lignes reliant ces stations.

C'est au moyen de ces ressources renouvelées par l'administration centrale que la mission télégraphique s'est mise courageusement à l'œuvre, pour remplir dignement la tâche difficile qui lui était confiée.

De Vercelli à Valeggio, du 31 mai au 6 juillet, jour de la signature de l'armistice, il a été réparé ou construit plus de 400 kilomètres de lignes, et ouvert 35 bureaux, qui ont toujours, sauf quelques courtes interruptions, assuré à l'Empereur et à son quartier-général leurs communications avec la France et souvent avec les maréchaux commandant les corps d'armée, et qui ont fait en même temps le service des dépêches du roi de Sardaigne et de son quartier-général.

Voici la liste de ces 35 bureaux et les dates de leur ouverture :

Vercelli, 30 mai.	Lodi, 17 juin, au soir.
Novare, 2 juin.	Plaisance, 19 juin, au matin.
Galliate, 3 juin.	Crémone, 21 juin, au matin.
Turbigo, 4 juin, au soir.	Cilvergho, 21 juin, au matin.
Trecate, 4 juin, au soir.	Lonato, 21 juin, au soir.
Saint-Martin de Tessin, 5 juin, à midi.	Piadena, 24 juin, au soir.
Magenta, 5 juin, au soir.	Bozzolo, 25 juin, au soir.
Milan, 6 juin, au matin.	Pozzolengo, 25 juin, au soir.
Melzo, 9 juin, au soir.	Cavriana, 28 juin, au matin.
Trecello, 10 juin, au matin.	Volta, 29 juin, à midi.
Melegnano, 10 juin, au soir.	Rodondesco, 30 juin, à midi.
Binasco, 11 juin, au soir.	Gazzaldo, 1 ^{er} juillet, au soir.
Treviglio, 13 juin, au matin.	Borghetto, 1 ^{er} juillet, au soir.
Bergame, 14 juin, au soir.	Valeggio, 2 juillet, au soir.
Chiari, 15 juin, au soir.	Goito, 2 juillet, au soir.
Pavie, 15 juin, au soir.	Castelnuovo, 3 juillet, au soir.
Ospedaletto, 16 juin, au soir.	Sainte-Lucie, id.
Brescia, 16 juin, au soir.	

Plusieurs fois les inspecteurs, poussant leurs lignes au-delà même des avant-postes de l'armée, ont pu transmettre, sur les positions et les mouvements de l'ennemi, des renseignements qui étaient communiqués immédiatement à M. le maréchal major-général.

Le jour de l'armistice, les communications du grand quartier-général avec Milan étaient assurées par deux grandes lignes, l'une passant par Brescia, l'autre par Crémone, et les mesures étaient prises pour porter, aussi rapidement que possible en avant, nos fils qui enveloppaient déjà Peschiera et s'avançaient sur la route de Villafranca jusqu'à Custozza.

Pendant la campagne, le nombre des stationnaires seul s'est accru. Il était de 28 et allait être porté à 34, quand les hostilités ont cessé.

Il n'est pas besoin de faire ressortir toutes les difficultés que la mission a dû surmonter pour construire ses lignes au milieu d'une armée de plus de cent mille hommes et sur des routes encombrées de bagages et d'approvisionnements de toutes sortes; mais c'est ici le cas de signaler les améliorations qu'il serait indispensable

d'apporter à l'avenir dans l'organisation d'un semblable service, pour réunir toutes les chances possibles de succès.

Ces améliorations ont été exposées dans un rapport spécial adressé par M. Lair à M. le directeur de l'administration.

En terminant cette note, le chef de la mission est heureux de remercier l'administration de la guerre, du concours qu'elle en a reçu et de déclarer que les rapports entre ses fonctionnaires et tous les chefs des divers services militaires et administratifs, n'ont pas cessé un seul instant d'être parfaits.

Paris, le 20 novembre 1859.

L'Inspecteur général, chef du service télégraphique de l'armée d'Italie.

C. LAIR.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

L'école fédérale pour les instructeurs d'infanterie qui a commencé à Bâle le 4 de ce mois et qui finira le 31, est fréquentée par 14 officiers et 34 sous-officiers; elle est sous la direction de M. le lieutenant-colonel fédéral Wieland, de Bâle. On a adjoint à cet officier supérieur, pour les divers cours qui se donnent, MM. le colonel Hofstetter, de St-Gall, le commandant Stadler, de Zurich, le commandant Wüger, de Thurgovie, le major Schneider, de Bâle, le major Kapferer, de Zurich, le capitaine d'état-major van Berchem, de Genève, le capitaine Ducret, de Vaud, et le lieutenant Ribl, de Thurgovie.

A cette occasion, on nous signale un singulier arrêté du Conseil fédéral au sujet des instructeurs d'infanterie, sur lequel nous reviendrons plus tard.

La commission nommée pour revoir le *règlement du service de campagne* a terminé son travail; le département militaire fédéral est chargé de faire imprimer ce règlement et de l'expédier aux cantons, afin de l'introduire dans l'armée fédérale; il sera en vigueur provisoirement jusqu'au 31 décembre 1861.

Neuchâtel. — Le département militaire a publié le tableau des services et écoles pour les troupes cantonales pendant l'année courante, duquel il résulte qu'outre les écoles de recrues, exercices locaux de landwehr, etc., les corps suivants devront être mis sur pied, savoir :

- I. *Artillerie.* Batterie n° 24, 21 jours à Brugg (rassemblement de troupes).
Batterie n° 52, 12 jours à Bière (cours de répétition).
- II. *Cavalerie.* Compagnie n° 6, 4 jours à Colombier (cours de répétition).
- III. *Carabiniers.* Compagnie n° 14, 9 à 12 jours à Colombier (cours de répétition).
— n° 64, même service.
— n° 17, 3 jours à Colombier (exercices de tir).
- IV. *Infanterie.* Bataillon n° 23, 6 à 12 jours à Colombier (cours de répétition).

Le docteur *Gustave Virchaux* a été nommé le 28 février dernier médecin adjoint de bataillon, avec rang de premier sous-lieutenant. (L. S.)

Vaud. — Un beau détachement de 350 recrues d'armes spéciales a fait son entrée à l'école militaire à Lausanne le 5 mars. Le 14 est entré le premier détachement de grenadiers et de chasseurs. A l'occasion de ces deux casernements, on a pu de nouveau constater l'insuffisance et la mauvaise disposition de nos casernes. Il est de toute nécessité que le Conseil d'Etat prenne sérieusement en mains les projets d'agrandissement qui sont depuis plusieurs années sur le tapis.

— Dans le compte-rendu que nous avons donné dernièrement des travaux de la commission législative militaire, une faute typographique a fait omettre le nom de M. le commandant de bataillon Aubert parmi les six membres de la majorité qui se sont prononcés pour le maintien de notre infanterie d'élite à l'effectif actuel.